



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 18 Votants : 26	DCM 115-2023 Date de la convocation : mardi 21 mars 2023
--	--

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept mars à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

**Etaient présents :**

M. JF. AUDRIN, **Maire**, EVOUNA NGUEMA Graziella, CARMONA Robert ESTRADE Nathalie, RUST Albert, NICOLAS Pierre, MAILLE Dany, CHOMEL Chantal **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, GUILLET Marie, MASSONNET Christian, BLOND Laurent, SCHMITT Jérôme, CHATELIN Matthieu, MALDONADO Stéphane, BOUCHAMI Muriel, ARTERO Sandrine, **Conseillers-ères**,

**Absents-es et représentés-ées :**

PONS Maxime par JF. AUDRIN, HARDEMAN Guislaine par CARMONA Robert, FOULQUIER Audrey par MASSONNET Christian, DENJEAN Lucie par RUST Albert, GIRAUDON Nicolas par SCHMITT Jérôme, SCHULIAR Christian par BLOND Laurent, ANGLES Thierry par ARTERO Sandrine, CAZILHAC Jean-Marc par BOUCHAMI Muriel.

**Absents-es et excusés-ées**

CALVERIE Marina, VALETTE Martine, TESSIER Sandra

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

- Vu le débat d'orientation budgétaire du 27 février 2023 et le rapport ayant été présenté et adopté
- Vu le vote du Compte Administratif de l'exercice 2022,
- Vu l'affectation des résultats 2022 au BP 2023 proposée,
- Vu le vote des taux des taxes locales,
- Vu l'état des indemnités des élus communiqué,
- Vu les subventions aux associations adoptées,
- Vu les effectifs

Monsieur le Maire, conformément aux maquettes budgétaires présentées et envoyées en annexe, propose le vote du budget primitif 2023 équilibré à :

- **En Fonctionnement à 7 408 161.10 €**

FONCTIONNEMENT		
D	DEPENSE	7 408 161,10
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 547 185,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 786 325,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	529 787,35
022	DEPENSES IMPREVUES	45 875,21
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	485 850,81
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	462 297,30



REPUBLIQUE FRANÇAISE - LIBERTE EGALITE FRATERNITE  
 DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
 CANTON DE PIGNAN  
**MAIRIE DE SAINT GEORGES D'ORQUES**

Envoyé en préfecture le 31/03/2023  
 Reçu en préfecture le 31/03/2023  
 Publié le  
 ID : 034-213402597-20230327-DCM115\_2023-DE

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	432 505,00
66	CHARGES FINANCIERES	114 335,43
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-
R	RECETTE	7 408 161,10
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	1 126 820,10
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	60 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	381 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	4 841 835,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	960 906,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 000,00

**- En investissement à 2 380 264,35 €**

INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE	2 380 264,35
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	603 182,23
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	38 080,32
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	384 982,11
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 686,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	602 745,29
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	673 588,40
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-
R	RECETTE	2 380 264,35
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	485 850,81
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	462 297,30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	621 269,24
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	810 847,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	-
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	-

**L'Assemblée délibérante décide à la majorité d'adopter le BP 2023 tel que présenté**

Pour	Contre
22	4 : M BOUCHAMI, T ANGLES, S.ARTERO, JM CAZILHAC

Transmis le :  
 Publié le

POUR ETRE ADOPTE CONFORME

Le Maire

Jean

